

Colmar, le 22 juillet 2016

### Communiqué de presse

## **Colmar Agglomération devient agglomération « Porte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges »**

Colmar Agglomération est devenue agglomération porte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) à la place de la Ville de Colmar. L'élargissement de la notion de "porte d'entrée du Parc" à l'agglomération de Colmar est pertinente pour des questions de compétences et de périmètre.

Ce changement fait l'objet d'une convention entre Colmar Agglomération et le Parc Naturel Régional des Ballons. Les principaux objectifs consistent à créer une complémentarité notamment par une connaissance réciproque de chacun des territoires et à mener des actions communes principalement axées autour du tourisme et du développement durable.

Plus concrètement, les deux entités s'engagent à mettre en œuvre des actions de partenariat telles que :

- la participation réciproque à des manifestations de l'agglomération et du Parc,
- la sensibilisation auprès des habitants de l'agglomération au travers d'expositions ou autres actions de communication,
- la communication pour faire connaître les atouts d'une agglomération touristique aux portes d'un « parc naturel régional »,
- la découverte des richesses naturelles et culturelles et des produits locaux.

Les sept villes et agglomération « portes » du Parc Naturel Régional des Ballons sont : Colmar Agglomération, Mulhouse Alsace Agglomération, Communauté d'agglomération Belfortaine, Ville de Luxeuil-les-Bains, Ville de Remiremont, Ville de Lure et Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

**Contact presse :**

**Delphine Sivignon**

Colmar Agglomération  
03 69 99 56 21

[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)

**Isabelle Colin**

Parc Naturel Régional des Ballons  
03 89 77 90 23

[i.colin@parc-ballons-vosges.fr](mailto:i.colin@parc-ballons-vosges.fr)